

0860006P  
ACADEMIE DE POITIERS  
LYCEE PROFESSIONNEL EDOUARD BRANLY  
2 RUE EDOUARD BRANLY  
86106 CHATELLERAULT CEDEX  
Tel : 0549025260

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CONCOURS INTERNE DE NOUVELLES

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 4  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 25  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 22/10/2021  
Réuni le : 08/11/2021  
Sous la présidence de : Philippe Palisse  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'achat de lots pour élèves lauréats comme suit :**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

**ACHAT DE LOTS POUR LAUREATS DU CONCOURS INTERNE "OZ'ECRIRE"**

Sur les élèves volontaires du LEGT et LP E.BRANLY, 10 à 15 élèves, en fonction du nombre d'élèves inscrits au concours interne "Oz'Ecrire", seront lauréats.  
Des lots leur seront attribués sous forme de carte cadeau.  
La somme attribuée pour l'achat de ces lots ne pourra pas excéder 300 € pour les deux établissements.  
L'achat sera géré au LEGT E. BRANLY et le LP reversera sa part au prorata de ses élèves lauréats.  
Le montant sera imputé sur la ligne budgétaire 0PROJETS.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0